Consulat Général de la République Gabonaise En France

......

26, bis avenue Raphaël 75016 Paris



Union - Travail - Justice

Tél: 01 72 70 01 82

FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA

Photo en couleur à coller

(Toutes les informations demandées doivent obligatoirement être fournies) (All details requested must be given)

NOM (en lettres capitales): (FAMILY NAME - in capital letters)
NOM DE JEUNE FILLE (pour dames mariées, en lettres capitales):
(Maíden NAME - In capítal letters)
Prénom (s): First name(s)
Date et lieu de naissance:
Nationalité: (Nationality)
- D'origine (of bûrth):
- Actuelle (current):
Etat civil : Marié(e) célibataire divorcé (e) veuf ou veuve
(Mettre une croix dans la case correspondante) (Marital status: Married - Single - divorced - widow put a cross in the relevant box)
Adresse en France:
Téléphone portable (absolument obligatoire):
Profession:(Employment)
Nature du visa: Tourisme (Type of visa: tourism or business) Affaires
Si transit, à destination de (pays):; Durée du transit:

	Gabon, précisez : n Gabon, please give full details about)	
	particulier (somebody's home)	
	hôtel (in hotel)	
	précisez) Others (give full details abou	
	es cas, précisez : l'de full details about:	
Photo en coalcur a collec	Ville (s) :(Town)	FORMULAIKE DE U
	(Full address and phone number)	because sections with rate estent?)
•	Durée de séjour :(How long will you stay?)	
Motifs détai	illés du séjour :	NOM (en lettres capitales)
(Detailed rev	asons of your stay)	VON DE JEUNE FILLE (paur dazu
Nombre d'e		Crossy who are not the education
Date de 1º e	entrée :; Date de entry) (Date of second ent	
Date de sort	tie définitive du territoire gabonais :	
Avez-vous d	léjà séjourné au Gabon?, à q eady spent some time in Gabon? When?)	uelles dates ?
		ns et adresses de vos partenaires, la

	velling for business reasons, please give full de upe and the duration of the contract)	etails regarding names and addresses of your
		nunéré ou au pair durant votre séjour
gabonais à (Do you declare Gabon and that	l'expiration du visa qui vous sera éven that during your stay in Gabon, you will not accep t you will leave the country as soon as the visa which	h might be granted to you has expired?)
loi en cas de	re engage ma responsabilité et m'expo e fausse déclaration, à me voir refuser nat by my signature I am liable to prosecution of of false information).	se, en sus des poursuites prévues par la r tout visa à l'avenir. and that I will not be granted any visa in the
37 34 3		20

Signature



www.action-visas.com

Fiche Pays - Action-Visas

Action-Visas (sté Servinco) 10-12 rue du Moulin des Prés - 75013 Paris - Tél 01.45.88.56.70 - Fax 01.45.88.59.84 - RCS 391499829

Avez-vous besoin d'un visa?

Si vous êtes ressortissant français, vous avez besoin d'un visa d'entrée pour le Gabon.

En accord avec le consulat, Action-Visas est habilitée et peut actuellement s'occuper de vos demandes touristiques ou d'affaires mais vous devez impérativement répondre aux exigences du consulat qui accepte ou refuse votre dossier sans avoir à justifier de sa décision.

ATTENTION: Lors de votre entrée au Gabon, vous devez pouvoir justifier d'un titre de transport Aller/Retour ou de Continuation (avec visas ou permis de séjour pour le pays de retour ou de continuation si nécessaire)

Pour le calcul des délais d'obtention des visas, il faut prendre en compte que le Consulat du Gabon n'accepte pas les dépôts et retraits de dossiers le vendredi.

ATTENTION: Tout mineur français n'ayant pas de passeport valide personnel et qui doit quitter la métropole sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une carte d'identité en cours de validité ou un passeport périmé depuis moins de 5 ans. Pour obtenir une autorisation de sortie de territoire, la personne qui détient l'autorité parentale (père, mère ou tuteur) doit s'adresser à la mairie ou à la préfecture dont dépend son domicile. Elle doit certifier sur l'honneur qu'elle est titulaire de l'autorité parentale et présenter un document à l'appui de sa déclaration (décision du juge, par exemple).

ATTENTION: tous les nouveaux passeports français de type Delphine ne permettent pas d'y inscrire des enfants mineurs. Chaque enfant mineur doit donc être en possession de son propre passeport et visa pour entrer dans les pays nécessitant de présenter un passeport et/ou un visa. Les tarifs pratiqués des visas sont alors ceux des adultes.

Attention : <i>en aucun cas, la société Servinco, action-visas.com et ses Partenaires, ne sauraient voir leur responsabilité engagée du fait de l'utilisation par vos propres soins des informations sur les visas. </i>

Période de validité du visa obtenu et durée du séjour possible :

L'arrivée et la sortie doivent s'effectuer dans les trois mois à compter de la date de délivrance du visa. La durée de du séjour dépend de l'attestation de voyage présentée et ne peut excéder trois mois



www.action-visas.com

Fiche Pays - Action-Visas

Action-Visas (sté Servinco) 10-12 rue du Moulin des Prés - 75013 Paris - Tél 01.45.88.56.70 - Fax 01.45.88.59.84 - RCS 391499829

Documents de base nécessaires

Bon de commande action-visas.com: utilisez un seul bon de commande par pays, quelque soit le nombre de personnes. Le nom indiqué et les coordonnées indiquées, y compris le numéro de passeport, seront ceux de notre contact. Multipliez toutes les options choisies par le nombre de personnes, seul le mode de retour ne doit être multiplié que par 1. Faites un chèque global.

Un Formulaire officiel de l'ambassade du Gabon

Une photo d'identité en couleur - format 4,5 x 3,5cm (pas de photocopie ni de photo scannée)

Un passeport biométrique dont la validité doit être supérieure de 6 mois après la fin du séjour envisagé ainsi qu'une page entièrement libre de toute inscription pour le visa Gabon

Une copie du billet d'avion Aller / Retour ou copie billet électronique uniquement

Une copie du passeport en couleur y compris la page de validité

Un justificatif de l'activité professionnelle (carte étudiant ou professionnelle, certificat de travail, feuille de paie, fiche de retraite...)

Original et copie du certificat d'hébergement délivré par une Mairie Gabonaise (+ copie de la carte d'identité de l'hébergeant ou de sa carte de séjour avec ses trois derniers bulletins de salaire) ou la Réservation d'hôtel originale émanant du Gabon (+ la facture de paiement de l'ensemble des nuitées)

Une assurance rapatriement originale couvrant les frais médicaux et de rapatriement (dans le cas écheant, action-visas peut vous la fournir)

Une copie du carnet de vaccination mentionnant la Fièvre Jaune ou une copie du certificat international de vaccination où est mentionnée la Fièvre Jaune

Réservation d'hôtel originale émanent du Gabon + la facture de paiement de l'ensemble des nuités

Affaires: une lettre de mission originale précisant toutes les coordonnées du partenaire gabonais et une lettre d'invitation Originale du partenaire au Gabon

Attestation d'employeur originale

1 copie du titre de séjour pour les étrangers résidant en France (sauf pour les ressortissants de l'Union Européenne)

Mineur ayant un passeport individuel (partant avec ou sans ses parents) : même formalités que les adultes + joindre autorisations manuscrites du père ET de la mère + copie du livret de famille + photocopie du passeport (ou carte d'identité) des 2 parents

Attention! Remplir avec précision toutes les rubriques du formulaire officiel de l'ambassade afin d'éviter tout retard!

GARANTIE Visas-Sécurité

EN EXCLUSIVITE: 9 euros TTC par personne pour l'option Garantie Visas-Sécurité (remboursement jusqu'à 3000 Euros /personne) pour les cas suivants: - Perte ou retard lors du retour du ou des passeports - Retard d'ambassade entraînant perte du billet et /ou du séjour

La garantie «Visas-Sécurité», facultative mais exclusive, vous permet de mieux sécuriser vos départs suite à la faute éventuelle d'un tiers n'étant pas Action-visas. En dehors de cette option, Action-visas se donne tous les moyens de réaliser ses services qui sont régis par les conditions générales de vente et qui vous couvrent.

Assurance Rapatriement - L'EUROPEENNE D'ASSURANCES

action-visas.com a négocié pour vous auprès de l'Européenne d'Assurances, une assurance rapatriement spécifique pour 39 Euro/pers. vous couvrant sur une période de 45 jours! Il vous suffit de cocher l'option assurance ou encore de nous fournir votre liste complète des personnes à assurer (Nom, Prénom, date de naissance). Un contrat d'assurance avec votre numéro de souscription (protocole Européenne d'Assurances) vous sera retourné. Vous partez dans une heure? action-visas.com peut vous fournir une Assurance Rapatriement Européenne d'Assurances immédiatement et vous communiquer (tél, fax) votre n° d'assurance et les procédures d'usage! Garanties générales: voir la rubrique Rapatriement d'action-visas.com

Destination Gabon

www.action-visas.com

Bon de commande à retourner à Action-Visas

Action-Visas (sté Servinco) 10-12 rue du Moulin des Prés - 75013 Paris - Tél 01.45.88.56.70 - Fax 01.45.88.59.84 - RCS 391499829 Répondez à toutes les rubriques (caractères majuscules), cochez les cases correspondantes à votre choix en indiquant la quantité, calculez le prix total

TTC et retournez cette fiche avec tous les documents requis, votre passeport et votre chèque établi à l'ordre de SERVINCO Indiquer clairement sur votre bon de commande votre courriel(E-mail) afin de recevoir en temps réel le suivi de votre dossier

Mme/Mlle/Mr Nom:	Prénom:	de voire dossier
Nationalité:	Date et lieu de naissance:	
Profession:	TEL Bureau:	TEL Domicile:
Quitte la France le:/ Date d'arrivée:/	Date de sortie://	
Noms des enfants accompagnés:		
N° Passeport(s):	Email:	
Nom et adresse de retour du(des) passeport(s):		
Je déclare avoir lu et accepté les conditions générales de vente, Date et signature avec la mention Lu et approuvé:		

Tous les tarifs sont indiqués en euros et TTC (inclus les frais consulaires et le service action-visas.com)

Les conditions générales de vente sont accessibles sur www.action-visas.com. Paiements acceptés: chèque ou Carte bancaire uniquement

Attention : le mode de paiement par mandat-poste ne sera pas accepté.

Etape I - Sélection de votre visa - Tarifs de base (délais en jours ouvrés et hors port)

Type de visa	Entrée/Sortie	Durée	Délai	Total	X	Qté
Tourisme	Simple entrée	<= 3 mois	4 jrs	90,00		
Affaires	Simple entrée	<= 3 mois	4 jrs	90,00		

Etape II - Sélection des options supplémentaires (délais en jours ouvrés et hors port) - Tarifs Urgences et Assurance

Options	Total	X	Qté
Garantie Visas-Sécurité	+ 9,00		
Delai Urgent 1 jour (visa affaires)	+ 70,00		
Delai Urgent 1 jour (visa Tourisme)	+ 70,00		
Assurance rapatriement valable 45 jours	+ 39,00		
Assurance rapatriement valable 90 jours	+ 78,00		
Assurance rapatriement valable 1 an pour des séjours consécutifs de 90 jours maximum	+ 164,00		

Etape III - Sélection du mode de retour (OBLIGATOIRE) - Tarifs Enlèvement/Livraison Passeport(s)

Attention, veuillez tenir compte des délais indiqués pour choisir votre mode de retour.

Action-visas ne peut être tenue pour responsable des délais de port à l'aller comme au retour, ni d'une perte éventuelle des transporteurs.

Désignation	Délai en jours ouvrés	Total	X	Qté
Je reviendrai chercher le(s) passeport(s)	-	-		
Retour en « Lettre Expert avec accusé de réception » (suivi en ligne) : Tarif	2 à 6 jours possibles	+ 8,00		
Chronopost France (forfaitaire) forfait unique de 1 à 25 passeports	24 h (normalement, le lendemain de l'envo	+ 24,00		
Chronopost International - gdes villes européennes forfait unique de 1 à 25	délai selon destination	+ 50,00		
Chronopost France Dom Tom (forfaitaire) forfait unique de 1 a 25	3 à 4 jours	+ 60,00		
Chronopost France Corse (forfaitaire) forfait unique de 1 a 25 passeports	24 h à 48h	+ 45,00		
Enlèvement à domicile par coursier (Paris intra-muros)	2h.30 et avant 18h.00	+ 12,00		
Livraison à domicile par coursier (Paris intra-muros)	le lendemain de la réception du visa	+ 12,00		
Supplément Urgence (Paris intra-muros)	1 h ou apres 18h00	+ 12,00		
Enlèvement à domicile par coursier (Villes limitrophes Paris)	2h.30 et avant 18h.00	+ 30,00		
Livraison à domicile par coursier (Villes limitrophes Paris)	le lendemain de la réception du visa	+ 30,00		
Supplément Urgence (Petite couronne)	1 h ou apres 18h00	+ 30,00		
Mise à disposition aéroports (lundi au vendredi avant 20h. et hors jours fériés)	-	+ 95,00		
Mise à disposition aéroports (après 20h.00, jours fériés, samedi et dimanche)	-	+ 120,00		

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales ci-dessous ne tiennent pas compte de la Garantie Visas-Sécurité qui reste une option facultative pour vous couvrir sur une erreur qui ne serait pas du fait propre de Action-visas

I - DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles de la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com et ses clients.

Les clauses ou conditions contraires figurant sur les documents commerciaux des contractants de la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com ne lui sont pas imputables.

Toute dérogation expresse, acceptée par la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com, sera limitée au seul objet de cette dérogation, les présentes conditions demeurant applicables pour toutes les clauses non contraires à cette dérogation.

II - PAIEMENTS

Les paiements s'effectuent au dépôt des dossiers sauf accord express. Dans ce cas, les factures émises par la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com sont payables immédiatement à réception de la facture.

Les prix facturés sont les prix en usage au jour de la commande.

Toute démarche entreprise par la société doit être payée quelque soit son aboutissement.

III - RESPONSABILITE

Pour l'exécution des commandes qu'elle reçoit, la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com s'engage à déployer tous les moyens normalement à sa disposition.

Sauf convention contraire expresse, la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com n'est tenue de garantir un résultat que si l'exécution de la prestation qui lui est demandée dépend de sa seule volonté, qu'il s'agisse de la prestation elle-même, du délai ou des modalités particulières d'exécution. En cas de non exécution pour une cause qui ne lui est pas imputable, sa responsabilité ne sera pas engagée.

Sauf exception prévue au paragraphe précédent pour toute prestation dont le délai, la modalité d'exécution ou l'exécution elle-même - en tout ou partie - dépendent d'une personne publique ou privée tierce par rapport à la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com, celle-ci n'est tenue que d'une obligation de moyens. Il en va ainsi en particulier de l'obtention de tout titre, document, agrément, visa, certificat, de toute décision administrative, qu'ils émanent de personnes publiques ou privées.

Il est convenu entre les parties que les acheminements, les expéditions, les transports des documents ou objets confiés à la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com, peuvent être effectués par l'intermédiaire de sociétés tierces spécialisées ou par voie postale et que la responsabilité de la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com ne pourra être engagée en cas de défaillance, de perte, de retard, de vol, destruction partielle ou totale ou d'erreurs commises par ces sociétés ou par les services postaux. En pareil cas, les contractants de la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com rechercheront directement la responsabilité de ces sociétés tierces ou des services postaux.

La responsabilité de la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com est limitée à un montant de 200 Euros maximum par prestation demandée ou par objet confié. Toute prestation réalisée par la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com , devra être vérifiée à réception du document par le client : Aucune réclamation ne pourra être acceptée plus de 5 jours après la réception du document.

En tout état de cause, la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com est libérée de ses obligations en cas de force majeure (inondations, incendies, grèves totale ou partielle, lock out,...).

En aucun cas, la société Servinco, action-visas.com et ses Partenaires, ne sauraient voir leur responsabilité engagée du fait de l'utilisation par vos propres soins des informations sur les visas. Il vous incombe d'en vérifier l'exactitude, l'exhaustivité et la pertinence auprès du Consulat ou de l'Ambassade du pays concerné

IV - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les parties, s'il s'agit de sociétés, conviennent que les contestations qui s'élèvent entre elles seront de la seule compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

Toute commande entraîne de plein droit l'acceptation des présentes conditions générales de ventes.

GARANTIE Visas-Sécurité

La garantie «Visas-Sécurité», facultative mais exclusive, vous permet de mieux sécuriser vos départs suite à la faute éventuelle d'un tiers n'étant pas Action-visas. En dehors de cette option, Action-visas se donne tous les moyens de réaliser ses services qui sont régis par les conditions générales de vente et qui vous couvrent.

I - Cas où la garantie est applicable: Départ à la date initiale prévue impossible

Si une ambassade prenait du retard par rapport aux délais en jours ouvrés annoncés sur le site Internet action-visas.com ou si elle perdait ou détériorait votre passeport

Si un prestataire que vous avez choisi en option , comme Chronopost ou La Poste, perdait votre passeport et votre visa lors du retour chez vous du dossier

Si un prestataire que vous avez choisi en option , comme Chronopost ou La Poste, prenait un retard dans l'acheminement de retour de plus de 4 jours par rapport aux délais annoncés

Si une ambassade oubliait une mention demandée sur votre bon de commande et que les délais ne permettaient pas de faire corriger le visa: enfant supplémentaire, double ou multiple entrée , urgence...

II - Montant de la garantie:

Sont remboursés à hauteur du préjudice réel : le passeport, le visa, le billet d'avion et/ou les hôtels réservés et/ou le séjour réservé à l'étranger et ce , en totalité si le voyage doit obligatoirement être annulé pour l'une des raisons ci dessus et à concurrence de 3000 Euros maximum par personne et par option

Dans le cas ou le voyage est maintenu, repoussé ou inchangé, seuls les suppléments réels sont pris en compte et remboursés

III - Conditions d'application :

Tout dossier doit être complet lors du dépôt, comme indiqué sur les fiches pays . En cas de dossier remis incomplet, les délais ambassades courent seulement à compter du lendemain de la date de réception du complément et en jours ouvrés de l'ambassade concernée.

Les remboursements s'effectuent sur justificatifs originaux des prestataires (Compagnies aériennes, hôtels, agences etc.)indiquant les sommes déjà payées et non remboursables, les suppléments dus en cas de modification ou le non remboursement partiel des sommes engagées et payées.

Ne sont pas compris dans la garantie:

Les retards de moins de quatre jours par rapport aux délais annoncés des prestataires de transport tels que Chronopost ou La Poste

Les refus nominatifs de visa par les consulats alors que le dossier est complet